

Propriétaire VS locataire

Par **Cordelia1630**, le **28/01/2011** à **21:03**

Je suis étudiante en droit et je cherche quelques petits éclaircissements sur le cas pratique suivant :

M. Bacarat a mis son appartement à louer. Très rapidement, il entra en contact avec M. Bincant. Ce dernier qui avait mis sa propriété en vente, désirait louer un appartement durant 8 mois. Après discussion, les parties signèrent, le 15 Décembre 2010, un contrat de location de l'appartement à effet du 15 Février 2011.

Cependant, M. Bincant a adressé un courrier à M. Bacarat dans lequel il lui fait connaître qu'il n'est plus intéressé par la location. Il propose à M. Bacarat une indemnité de 500 euros alors qu'il était convenu qu'il devait lui verser 10 000 euros le 15 Février 2011 puis 10 000 euros le 15 Juin 2011. M. Bacarat qui entend imposer à M. Bincant l'exécution de leur contrat vous demande ce qu'il peut envisager à cet effet.

Par **bulle**, le **29/01/2011** à **08:25**

Bonjour,

Je te rappelle l'article 7 de la charte du forum:

7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. [b:3rqzqmnx]Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ![/b:3rqzqmnx] Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.

Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite).

Nous attendons ton plan détaillé.

Bulle